

En 2020, l'activité du commerce de détail alimentaire se développe

11 février 2021

Le 17 décembre 2020, l'Insee a publié *La situation du commerce*, document annuel exposant les résultats des travaux menés pour la commission des comptes commerciaux de la Nation. L'édition 2020 fait le bilan de l'année écoulée, en présentant notamment l'impact de la Covid-19 sur l'activité des secteurs commerciaux. Les données mobilisées sont de plusieurs natures : volumes de ventes (basés sur les déclarations de TVA et publiés mensuellement par l'Insee), données des cartes bancaires, enquêtes et traitements *ad hoc*. Les données du quatrième trimestre 2020 n'étant pas disponibles au moment de la publication du document, les résultats ont été calculés en considérant que les niveaux atteints au mois de septembre se sont maintenus jusqu'à la fin de l'année. Les effets du second confinement (30 octobre – 23 novembre) ne peuvent donc être observés. L'Insee présente également des analyses sectorielles approfondies pour 2018. Enfin, l'analyse est complétée par un panorama sur les échanges internationaux en 2019.

En 2020, l'activité commerciale (tous secteurs confondus ; figure ci-dessous) recule et, pour la première fois depuis dix ans, les ventes du commerce de détail fléchissent (- 2 %). En dépit de ce contexte, le commerce alimentaire, bénéficiant de la hausse du nombre de repas pris à domicile, progresserait de 2,6 %. Cette croissance de l'activité serait observée dans les hypermarchés (+ 1,4 %) mais surtout dans les supermarchés (+ 6,8 %), qui bénéficient de la limitation des déplacements des consommateurs. L'activité commerciale progresserait également en magasin spécialisé (+ 3,8 %), circuit déjà dynamique en 2019 (+ 2,9 %). Les bouchers-charcutiers, les primeurs et, dans une moindre mesure, les poissonniers, tirent parti de cette évolution. Tandis que les cavistes et les buralistes voient leur activité s'amenuiser, les boulangeries, pâtisseries et confiseries sont les plus fortement affectées. L'augmentation du nombre de repas pris à domicile est défavorable à ce secteur (baisse de la vente de produits traiteurs), tout comme la limitation des rassemblements (moindres achats de pâtisseries) et l'engouement pour les produits faits à la maison. Cette baisse des achats s'ajoute à celle, plus structurelle, de la consommation de pain.

Évolution du volume des ventes dans le commerce de détail



Source : Insee

Amandine Hourt, Centre d'études et de prospective

Source : [Insee](https://www.insee.fr)